

CHAMPIONNATS A DE LA SECTION QUÉBEC

PATINAGE CANADA 2020

AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION

DATE 1er au 3 novembre, 2019
LIEU Complexe Branchaud-Brière

.....
HÔTE : CPA Hull, Outaouais

SANCTIONNÉS PAR PATINAGE CANADA
P-19-004

AVIS IMPORTANT

Veuillez prendre note que l'inscription en ligne est obligatoire pour tous les participants. Les frais d'inscriptions peuvent être payés en ligne ou par chèque / mandat-poste SEULEMENT et doivent être reçus au bureau de Patinage Québec avant le 26 septembre 2019, 16h. (HAE (UTC 04-00))



Table des matières

BUT DES CHAMPIONNATS DE SECTION	3
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
PERSONNES-RESSOURCES DU COMITÉ ORGANISATEUR LOCAL.....	3
PATINOIRES.....	4
ADMISSIBILITÉ AUX COMPÉTITIONS.....	4
TIRAGES AU SORT	4
Sous-groupes d'un groupe d'échauffement.....	4
INSCRIPTION DES CONCURRENTS.....	6
DROITS D'INSCRIPTION	6
CONTENU DE PROGRAMME	7
INSCRIPTION.....	7
CHOIX DES CONCURRENTS DU DÉFI DE PATINAGE CANADA.....	7
CHOIX DES CONCURRENTS DES CHAMPIONNATS DE SECTION DE PATINAGE CANADA	7
(1) ÉPREUVES EN SIMPLE CHEZ LES MESSIEURS	8
(2) ÉPREUVES EN SIMPLE CHEZ LES DAMES.....	8
(3) ÉPREUVES EN COUPLE	9
(4) ÉPREUVES EN DANSE	9
EXCLUSION APRÈS LE PROGRAMME COURT	10
TABLEAU RÉCAPITULATIF PROGRAMME LIBRE :	10
ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS.....	11
MUSIQUE	12
PRIX	12
HÉBERGEMENT	13
ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ	13
AUTRES RENSEIGNEMENTS.....	13
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES BILLETS.....	13
INSCRIPTION EN LIGNE	14

BUT DES CHAMPIONNATS DE SECTION

Les Championnats de section permettent de repérer les meilleurs patineurs de chaque Section qui avanceront à la prochaine ronde de compétitions de qualification menant en fin de compte aux Championnats canadiens de patinage artistique.

La planification et l'exécution de chaque championnat de section sont déléguées à la section ou à son comité organisationnel avec le soutien de Patinage Canada à l'échelle nationale, et l'événement est sous la supervision technique d'un représentant technique désigné par la section.

En vertu des règlements de Patinage Canada, tous les Championnats de section doivent être terminés au plus tard 7 jours avant le début des Défis de Patinage Canada de l'année de patinage en cours.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les championnats « A » de la section Québec de Patinage Canada 2020 se dérouleront conformément au aux [Règlements de compétitions de Patinage Canada](#).

Les règlements qui régissent les championnats de section s'appliquent aussi à toute ronde éliminatoire de sous-section ou de section, à moins d'indication contraire dans le présent avis de tenue de compétition.

S'il y a moins de concurrents qui sont inscrits à un championnat de section que selon le quota alloué pour chaque section, la section peut annuler la compétition et approuver l'inscription des concurrents en question à la compétition Défi de Patinage Canada dans la même catégorie (le cas échéant).

PERSONNES-RESSOURCES DU COMITÉ ORGANISATEUR LOCAL

Gestionnaire de la compétition :

Téléphone :

Courriel :

Site Internet :

Marie-Josée Tessier

514 252-3073 poste 3597

mjtessier@patinage.qc.ca

www.patinage.qc.ca

Présidente du comité organisateur :

Représentante technique :

Spécialiste de données en chef :

Spécialiste de données informatique :

France Renaud

Guylaine Mc Sween

Francine Tanguay

Mario Proteau

PATINOIRES

Nom de la patinoire	Dimension de la surface des glaces :
Glace 1 Complexe Branchaud-Brière 499, boul. Labrosse Gatineau, Qc, J8P 4R1	85 x 200 pieds
Glace 2 Complexe Branchaud-Brière 499, boul. Labrosse Gatineau, Qc, J8P 4R1	85 x 200 pieds
Pratiques Arena Baribeau 234, rue Magnus Gatineau, Qc, J8P 5B1	85 x 200 pieds

ADMISSIBILITÉ AUX COMPÉTITIONS

Les participants aux épreuves des Championnats canadiens et aux épreuves de qualification des Championnats canadiens doivent satisfaire aux critères suivants :

- (1) Pour toutes les catégories, les concurrents doivent être des adhérents en règle de [Patinage Canada](#).
- (2) **CITOYENNETÉ CANADIENNE** : être citoyen canadien selon la Loi de 1985 sur la citoyenneté ou, si sujet étranger, avoir un statut de résident permanent et résider au Canada depuis au moins un an avant la date de la tenue des Championnats auxquels ils désirent participer. Si le participant est d'âge légal, il doit signer, en toute bonne foi, son intention de devenir citoyen canadien. Si le participant n'est pas canadien et qu'il est mineur, lui-même et ses parents (ou les tuteurs si les deux parents sont décédés) doivent signer, sous serment, auprès du chef de la direction générale de Patinage Canada, une déclaration indiquant son intention de devenir citoyen dès que ce sera légalement possible.

DEMANDE POUR LES CITOYENS ÉTRANGERS

- (3) **CODE DE DÉONTOLOGIES** : [Voir le code déontologie de Patinage Canada](#).

TIRAGES AU SORT

La méthode de tirage au sort des parties subséquentes sera **Sous-groupes d'un groupe d'échauffement**.

LES PATINEUSES DES CATÉGORIES PRÉ-NOVICE À SENIOR DAMES ÉLIGIBLES AUX CHAMPIONNATS « A » DE SECTION QUÉBEC 2020 DOIVENT AVOIR ÉTÉ SÉLECTIONNÉES SELON LES CRITÈRES SUIVANTS LORS DES CHAMPIONNATS DE SOUS-SECTION QUÉBEC DE PATINAGE CANADA 2020.

(A) PATINEUSES PRÉ-NOVICE DAMES

Les **96 meilleurs pointages techniques combinés** des programmes court et libre se sont qualifiées aux Championnats de la Sous-section Québec – Patinage Canada 2020. En cas d'égalité, le pointage total sera utilisé pour départager les patineuses.

(B) PATINEUSES NOVICE DAMES

Les **40 meilleurs pointages techniques combinés** des programmes court et libre se sont qualifiées aux Championnats de la Sous-section Québec – Patinage Canada 2020. En cas d'égalité, le pointage total sera utilisé pour départager les patineuses.

(C) PATINEUSES JUNIOR DAMES

Les **24 premières patineuses (résultat final)** qui se sont qualifiées aux Championnats de la Sous-section Québec – Patinage Canada 2020.

(D) PATINEUSES SENIOR DAMES

Les **24 premières patineuses (résultat final)** qui se sont qualifiées aux Championnats de la Sous-section Québec – Patinage Canada 2020.

(E) EXEMPTIONS DES CONCURENTES AUX COMPÉTITIONS SECTION

TABLEAU RÉCAPITULATIF :

	Pré-Novice	Novice	Junior	Senior
Sous-Section 2020 (a, b, c et d)	96	40	24	24
Exemption Patinage Canada (e)	À venir	À venir	À venir	À venir
Championnats de section	96 + (e)	40 + (e)	24 + (e)	24 + (e)

(F) REMPLAÇANTS

Aucun (e) remplaçant (e) ne sera nommé(e).

CONDITIONS EXIGÉES POUR L'INSCRIPTION (Règlements de compétition)

- EXIGENCES EN MATIÈRE DE TESTS :** Les concurrents qui désirent participer aux Championnats doivent avoir réussi les tests énumérés aux [Règlements du programme de compétition de Patinage Canada](#) avant le 1^{er} octobre 2019. Un patineur qui a réussi un test ou une partie d'un test supérieur peut aussi être considéré comme admissible à condition de satisfaire aux exigences minimales de test.
- EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÂGE :** Les concurrents qui désirent participer aux Championnats doivent satisfaire aux exigences en matière d'âge stipulées dans les [Règlements de compétition de Patinage Canada](#) pour chaque discipline.

- (3) **PARTICIPATION AUX ÉPREUVES DE PATINAGE EN SIMPLE AUX CHAMPIONNATS DE SECTION :** Un concurrent ne peut participer qu'aux épreuves de patinage en simple des Championnats de la section dont son club/école d'appartenance est membre.
- (4) **PARTICIPATION AUX ÉPREUVES DE PATINAGE EN COUPLE OU DE DANSE AUX CHAMPIONNATS DE SECTION :** Un couple de patinage en couple ou de danse composé de patineurs dont les clubs/écoles appartiennent à différentes sections ne peut participer qu'à un seul des championnats de section des sections représentées par ses membres. Les présidents des sections concernées doivent être informés du championnat auquel le couple participera.

INSCRIPTION DES CONCURRENTS

Les inscriptions doivent être faites en ligne via le site www.amilia.com/fpaq. Toutes les inscriptions et les paiements doivent être reçus au plus tard le **jeudi 26 septembre 2019 à 16 h.** conformément au paragraphe 4 des Règlements de compétition des Championnats de section.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription n'incluent pas les frais administratif (3.75%) et les taxes.

Programmes combinés	Avant le 26 septembre 2019 16h Pré-Novice à Senior	Du 26 septembre 16h01 au 1 ^{er} octobre 16h Pré-Novice à Senior
Simple	235 \$	335 \$
Couple et Danse	130 \$ / partenaire	180 \$ / partenaire

Les droits d'inscription doivent être payés en ligne ou par chèque. Aucun chèque postdaté après le **26 septembre 2019** ne sera accepté. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Patinage Québec et postés à l'adresse suivante :

Patinage Québec
a/s Marie-Josée Tessier, coordonnatrice aux compétitions
4545, av. Pierre-de Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2

Aucun remboursement ne sera autorisé après la date limite d'inscription. Il est de la responsabilité des patineurs de s'assurer qu'ils sont éligibles dans la catégorie où ils s'inscrivent.

Pour les remboursements effectués avant la date limite, Patinage Québec déduira du remboursement des frais d'administration de 5 % ainsi que les frais relatifs à l'inscription en ligne.

Remarque : tous les patineurs doivent mettre à jour leur « profil personnel » dans le site de Connexion des membres du site de Patinage Canada.

La section doit vérifier l'admissibilité de tous les concurrents, en consultation avec le bureau national de Patinage Canada.

L'accréditation des patineurs, officiels et entraîneurs débutera une heure avant le début de l'évènement sur le lieu de la compétition.

CONTENU DE PROGRAMME

Tous les participants doivent compléter le formulaire en ligne de contenu de programme avant le lundi, 21 octobre 2019.

Une facture au montant de 10 \$ pour chaque formulaire de contenu de programme manquant (Prog. Court et Prog. Libre) **au 21 octobre 2019**, sera transmise par Patinage Québec. Les patineurs devront effectuer le paiement avant leur accréditation à la compétition.

- [Simple](#)
- [Couple](#)
- [Danse](#)

INSCRIPTION

CHOIX DES CONCURRENTS DU [DÉFI DE PATINAGE CANADA](#)

CHOIX DES CONCURRENTS DES [CHAMPIONNATS DE SECTION DE PATINAGE CANADA](#)

ÉVÉNEMENTS – SECTION QUÉBEC

Il est obligatoire de tenir des événements pour chacune de ces disciplines: Simple Messieurs, Simple Dames, Couple et Danse sur glace dans ces quatre catégories – Senior, Junior, Novice, Pré-Novice. Tous les éléments doivent correspondre aux événements aux Défis de Patinage Canada et aux Championnats Canadiens.

Chaque catégorie se déroule en 2 parties:

Programme Court et Programme Libre pour les événements en Simple et en Couple.

Danses sur trace ou Danse Rythmique et Danse Libre pour les Danses.

Veuillez vous référer [aux Règlements de Patinage Canada](#) pour chaque discipline.

PRÉCISIONS CONCERNANT LES ÉPREUVES – CHAMPIONNATS DE SECTION A DE LA SECTION QUÉBEC DE Patinage Canada

(1) ÉPREUVES EN SIMPLE CHEZ LES MESSIEURS

(a) Senior

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
- (ii) **ÂGE :** Aucune limite
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)
et Programme Libre d'une durée de 4 min (+/- 10 sec.)

(b) Junior

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
- (ii) **ÂGE :** Être âgé de moins de 19 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)
et Programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

(c) Novice

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
- (ii) **ÂGE :** Être âgé de moins de 17 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
- (iii) Programme Court d'une durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)
et Programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

(d) Pré-Novice

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
- (ii) **ÂGE :** Être âgé de moins de 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)
et Programme Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

(2) ÉPREUVES EN SIMPLE CHEZ LES DAMES

(a) Senior

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
- (ii) **ÂGE :** Aucune limite
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)
et Programme Libre d'une durée de 4 min. (+/- 10 sec.)

(b) Junior

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
- (ii) **ÂGE :** Être âgée de moins de 19 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
- (iii) Programme Court d'une durée de 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)
et Programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

(c) Novice

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
- (ii) **ÂGE :** Être âgée de moins de 17 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)
et Programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

(d) Pré-Novice

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
- (ii) **ÂGE :** Être âgée de moins de 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)
et Programme Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

(3) ÉPREUVES EN COUPLE

(a) Senior

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
- (ii) **ÂGE :** Aucune limite
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)
et Programme Libre d'une durée de 4 min. (+/- 10 sec.)

(b) Junior

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
- (ii) **ÂGE :** Aucune limite
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)
et Programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

(c) Novice

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet STAR 10 (Senior Argent) de style libre ou un test de niveau supérieur.
- (ii) **ÂGE :** Aucune limite
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)
et Programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

(d) Pré-Novice

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
- (ii) **ÂGE :** Être âgé(e)s de moins de 18 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)
et Programme Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

(4) ÉPREUVES EN DANSE

(a) Senior

- (i) **TEST :** Au moins un partenaire doit avoir réussi les évaluations or A et or B de danse ou de niveau plus élevé.
- (ii) **ÂGE :** Aucune limite
- (iii) Danse Rythmique d'une durée de 2 min. 50 sec. (+/- 10 sec.)
et Danse Libre d'une durée de 4 min. (+/- 10 sec.)

(b) Junior

- (i) **TEST :** Au moins un partenaire doit avoir réussi les évaluations or A et or B de danse ou de niveau plus élevé.
- (ii) **ÂGE :** Être âgé(e)s de moins de 19 ans pour les Dames et de moins de 21 ans pour les Messieurs le 1^{er} juillet qui précède la compétition
- (iii) Danse Rythmique d'une durée de 2 min. 50 sec. (+/- 10 sec.)
et Danse Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

(c) Novice

- (i) **TEST :** Au moins un partenaire doit avoir réussi l'évaluation complète de danse STAR 8 (Junior Argent) ou de niveau plus élevé.
- (ii) **ÂGE :** Être âgé(e)s de moins de 19 ans pour les Dames et de moins de 21 ans pour les Messieurs le 1^{er} juillet qui précède la compétition
- (iii) Danses sur tracé **Valse Starlight** et **Quickstep**.
et Danse Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

(d) Pré-Novice

- (i) **TEST :** Au moins un partenaire doit avoir réussi l'évaluation complète de danse STAR 5 (Junior Bronze) ou de niveau supérieur.
- (ii) **ÂGE :** Être âgé(e)s de moins de 18 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
- (iii) Danses sur tracé **Valse Starlight** et **Paso Doble**.
et Danse libre d'une durée de 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

EXCLUSION APRÈS LE PROGRAMME COURT

Pour le programme libre, les 24 premiers patineurs s'exécuteront sauf pour les Pré-Novice Dames où les 30 premières se qualifieront pour la 2e partie de la compétition.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PROGRAMME LIBRE :

	Pré-Novice	Novice	Junior	Senior
Section 2020 (a, b, c et d)	30	24	24	24
Exemption Patinage Canada (e)	À venir	À venir	À venir	À venir
Championnats de section A	30 + (e)	24 + (e)	24 + (e)	24 + (e)

INSCRIPTION ET GLACE D'ENTRAÎNEMENT POUR LES CHAMPIONNATS DE SECTION

L'inscription sera ouverte le jeudi 31 octobre entre 19h30 et 21h. Les jours de compétition, l'inscription commencera une heure avant le début des événements.

Les CD doivent être remis lors de votre inscription sur le site de la compétition.

1.1 INSCRIPTION

Les concurrents doivent s'inscrire à la compétition avant leur période d'entraînement officielle qui précède immédiatement la première partie de leur épreuve.

1.2 INSCRIPTION ÉQUIPE DU QUÉBEC

Les athlètes qui se qualifieront pour l'équipe du Québec et le 1^{er} substitut devront aller s'inscrire selon les horaires à l'affichage.

ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions. Pour visualiser le tableau indiquant le **niveau demandé**, voici le lien : [Politique d'accréditation](#).

Entrée Gratuite

Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec ou de votre section.

Entrée permise – Frais de 15 \$

Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec ou de votre section;

Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET

Vous présentez une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire, ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste, vous devrez présenter :

- Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET/OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :
 - Présenter les documents suivants :
 - Preuve que vous êtes membres de Patinage Canada pour la saison en cours
 - Preuve de certification
 - Carte valide de premiers soins
 - Preuve que le BackCheck est à jour
 - Preuve que le cours « Respect et sport » est à jour
 - Preuve que vous avez fait le cours en ligne « Code d'éthique »

*** Les entraîneurs ne présentant aucune preuve de l'une des façons énumérées plus haut devront trouver une façon de le faire avant d'obtenir leur accréditation ou devront se faire remplacer auprès de leurs athlètes.

Nombre d'entraîneurs avec l'athlète

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse, le couple ou l'équipe, seront admises au niveau de la glace.

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte d'entraîneur VALIDE avec photo. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Un bracelet de couleur (fourni par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 15 \$ a été fait (preuves fournies).

▪ **Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle)**

La personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

MUSIQUE

La musique utilisée doit relever du domaine public ou des sociétés possédant les droits d'exécution.

Les concurrents qui font composer en tout ou en partie de la musique spécialement pour leur programme doivent se charger d'obtenir du compositeur ou de la compositrice l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision ou d'obtenir l'autorisation voulue des sociétés possédant les droits d'exécution.

Renseignements pour les concurrents de danse Novice et Pré-Novice : La musique de danse sur tracé de l'ISU, qui doit être utilisée pour toutes les séances d'entraînement, est la version révisée de 2001 produite par l'ISU. Cependant, les concurrents doivent fournir leur CD pour les danses sur tracé et libre.

Exigences concernant la musique

Chaque concurrent ou équipe doit fournir deux CD au moment de son inscription – un pour la compétition, marqué « bande maîtresse », et l'autre marqué « copie ».

Normes pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Le début de la musique doit être enregistré à moins de deux secondes de l'amorce du CD.
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente ou de l'équipe suivi de la catégorie, du type de programme – court ou libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Chaque CD doit être présenté dans son coffret de plastique et les patineurs ou équipes doivent y indiquer clairement leur nom, catégorie, type de programme – court ou libre, et la durée totale de la musique.

Rotation de la Musique et des séances d'entraînement

Les séances d'entraînement se dérouleront sans musique.

PRIX

Des médailles standard des championnats de section de Patinage Canada seront décernées aux trois meilleurs concurrents de chaque épreuve. Si seulement deux concurrents participent à l'épreuve, ils recevront tous deux une médaille. Si un seul concurrent est inscrit à l'épreuve, il fera une démonstration, mais n'aura pas de médaille. Vous pourrez obtenir une copie de l'horaire de la remise des médailles au moment de l'inscription.

HÉBERGEMENT

Veillez-vous référer au site Internet de Patinage Québec à www.patinage.qc.ca sous la rubrique « Compétitions » et ensuite « Compétitions provinciales » pour toutes réservations.

ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ

Patinage Canada, Patinage Québec, le CPA Hull et l'équipe bénévole n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à ces championnats, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Politique sur les appareils-photos et les caméras

La photographie au flash est interdite. Patinage Canada vous demande de ne pas utiliser d'appareils photo, de caméras ou d'équipement vidéo durant les compétitions organisées par Patinage Canada afin d'assurer la sécurité des concurrents.

L'entreprise de vidéographie HFT Communications sera sur place. Les commandes vidéo seront prises directement sur le site de la compétition.

L'entreprise de photographie Danielle Earl sera sur place. Les commandes photo en seront prises directement sur le site de la compétition.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES BILLETS

ENTRÉE :	12 ans et plus : 10 \$ par jour
	6 à 11 ans : 5 \$ par jour
	5 ans et moins : gratuit
PASSEPORT :	25 \$ pour trois jours

Lors de l'accréditation, seul le concurrent recevra un laissez-passer pour le week-end. Si le patineur perd son laissez-passer, il devra s'en procurer un autre au coût de 15 \$.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire). Ils doivent l'avoir autour du cou en tout temps.

INSCRIPTION EN LIGNE

Mise à jour en ligne du profil des patineurs

Au moment de l'inscription aux championnats de section et autres compétitions de niveau supérieur, les athlètes doivent mettre à jour en ligne leur « profil personnel » (Connexion des membres dans le site Web de Patinage Canada).

Veillez prendre note que tous les patineurs exemptés doivent également remplir cette section.

CETTE ANNONCE PEUT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS.

Tout règlement ou communication que l'UIP a publié durant l'été pourrait entraîner des modifications à l'annonce des Championnats de section.